



## Nouvelles mesures pour le déconfinement

Le Covid-19 est toujours là.



Le nombre de malades augmente depuis quelques jours.



Des nouvelles mesures sont prises  
pour diminuer le nombre de malades.

Si on voit que trop de personnes tombent malades,  
on pourra encore changer les mesures.



A partir du 25 juillet



On est obligé de porter un masque  
dans les endroits avec beaucoup de monde.



Par exemple :

- les brocantes,
- les marchés,
- les rues avec des magasins...

Toutes les personnes  
qui sont parties en vacances  
dans un autre pays  
doivent remplir un questionnaire.



Un questionnaire c'est un document avec des questions.





Dans le questionnaire, il y a des questions  
comme par exemple :

- quels transports on a pris ?
- quelles personnes étaient avec nous ?
- quelle est notre adresse ?
- ...



La Belgique utilisera le questionnaire si on a le covid-19.

Les personnes qui vont au restaurant ou au café  
doivent donner leur numéro de téléphone ou une adresse mail.



Si une personne malade est venue au restaurant ou au café  
on pourra prévenir les autres personnes.

Les magasins de nuit doivent fermer à 22h00.



### A partir du 29 juillet

Chaque famille ne peut voir que 5 personnes.

Jusque fin août, ces 5 personnes doivent toujours être les mêmes.

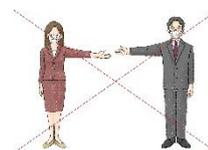
On ne peut plus changer toutes les semaines.

Ces 5 personnes c'est notre bulle.

On peut être un peu plus proche avec ces 5 personnes.

La distanciation sociale et le port du masque  
ne sont pas obligatoires avec les gens de notre bulle.

On ne doit pas compter les enfants de moins de 12 ans  
dans les 5 personnes.



On peut organiser des événements  
en famille ou entre amis.

Mais on peut être 10 personnes maximum.

Ces 10 personnes doivent respecter les règles de sécurité.

Si on ne peut pas respecter les règles de sécurité,

Alors il faut rester avec les 5 personnes de notre bulle.

10



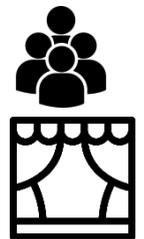
5

Tous les événements organisés à l'intérieur  
sont limités à 100 personnes.

Par exemple, on peut être 100 personnes maximum  
dans une salle de cinéma, de concert, de théâtre...

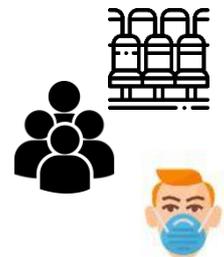
Il faut porter le masque quand on participe à l'événement.

100



Tous les événements organisés à l'extérieur  
sont limités à 200 personnes.

Il faut porter le masque quand on participe à l'événement.



Si on peut, on doit essayer de travailler de la maison.



On doit aller seul au magasin.



On peut être accompagné si on a vraiment besoin d'aide.

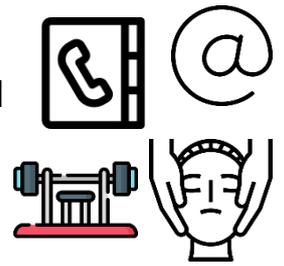


On peut aussi y aller avec un enfant.

On peut rester 30 minutes maximum dans le magasin.



On doit donner son numéro de téléphone ou une adresse e-mail quand on va à la salle de sport ou dans un centre de bien-être.



**Il faut toujours respecter les règles de sécurité !**



Pictogrammes : © Flaticon